

RETOUR
SUR

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Par la Chambre de Commerce et d'Industrie



QUI ?

Impulsé par l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire, projet a été réalisé par la **Chambre de Commerce et d'Industrie** Centre, en partenariat avec le Cercle des Entreprises du Vendômois.

OÙ ?

Le projet a été réalisée à l'échelle du **Pays Vendômois**. Il fait cependant partie d'analyses plus globales à l'échelle régionale.

FINANCEMENT LEADER = 17 486 €

QUOI ?

L'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) repose sur l'**analyse des flux** entrants et sortants d'un territoire pour que leur gestion puisse être **optimisée** par les PME, dans une logique de **circuits courts**. Ce projet avait pour objectifs :

- De **sensibiliser** les entreprises à l'**économie circulaire**, notamment sur l'EIT ;
- Impliquer 80 entreprises ;
- **Réduire l'impact environnemental** des activités économiques par la mise en oeuvre des actions d'EIT ;
- **Optimiser les flux** (matières, déchets, transports).

QUAND ?

Le projet a été réalisé entre **2018** et **2020**.

The flyer features logos for CCI LOIR-ET-CHER, CMA, LEADER, and CERCLE DES ENTREPRISES DU VENDÔMOIS. It states: 'Cette opération est co-financée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.' The main title is 'Ecologie Industrielle Territoriale' with the slogan 'Coopérez pour vous développer'. It invites participation in a launch meeting on Friday, June 22, 2018, at 12h00, at the Communauté d'agglomération Territoires vendômois. A link is provided for registration: 'Pour vous inscrire, cliquez ici'. At the bottom, it mentions co-financing by the CPER and the Union européenne.



POUR EN SAVOIR PLUS



Animatrice LEADER :

smpvleader@pays-vendomois.org

02 54 89 12 22

